

SANTÉ AU TRAVAIL : LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA PREVENTION

Publié le 26/06/2019

Un nouveau concept de visite médicale, connectée et orientée sur les démarches préventives : telle est l'offre proposée par des éditeurs de solutions pour faciliter, voire améliorer, la mission des services de santé au travail.



De plus en plus de DRH s'attachent à proposer des solutions digitales en matière de santé, à l'image de MonPortailSanté, développé par CGI.

Les salariés peuvent évaluer les risques associés à leur **activité professionnelle**, mais aussi recevoir un **bilan personnalisé** de leur santé et des recommandations adaptées ou encore accéder à du contenu santé en ligne.

Cette solution, qui prévoit un **rapport anonymisé** pour l'employeur, s'inscrit dans une **démarche de prévention**.

Mais les DRH ne sont pas les seules concernées par cette approche : les **services de santé au travail** connaissent eux-aussi une révolution numérique, avec le concours d'éditeurs spécialisés.

Des données croisées pour anticiper les risques

C'est par exemple le cas de Padoa, qui propose un **logiciel métier** aux équipes de santé. Thésaurus, CIM 10 et Vidal sont intégrés aux **dossiers médicaux**, les informations sont synthétisées, et un kit de visite connectée est mis à leur disposition.

Les tests de repérage, comme la tension, l'audition ou la vision, sont réalisés directement sur la **tablette**. Les salariés y ont aussi leur intérêt : la pré-visite peut se dérouler de façon autonome.

Pour les entreprises, l'intérêt principal concerne le recueil, l'analyse et le croisement de **données**, qui leur apportent des informations précieuses pour leurs démarches d'**anticipation des risques professionnels**.

Conçue par le **pôle santé travail** des Pyrénées Orientales et développée par VAL Solutions à partir de sa plateforme Prev'entreprise, l'application APPTIV a remporté le Prix de l'Innovation Préventica 2019 dans la catégorie « Risque routier » et le Prix Innovation 2019 de la Sécurité Routière.

Son objectif ? Permettre aux **services de santé au travail** de proposer à leurs entreprises adhérentes (TPE, PME, ETI) la réalisation d'un **diagnostic du risque routier**. "La solution a un double intérêt : réaliser un bilan de prévention pour l'entreprise, proposer à l'employeur des actions correctives immédiates, différées ou de simple vigilance " détaille Didier Trutta, président de VAL Solutions.

Évaluer le retour sur investissement de la prévention

VAL Solutions s'est adjoint l'expertise de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) pour construire les **questionnaires** et analyser les **données** recueillies de façon anonyme.

Pour Didier Trutta, "cela permet de repérer les risques professionnels et de sensibiliser les salariés à ce sujet. L'employeur peut aussi constater l'impact positif de la prévention sur l'accidentologie ou la maladie professionnelle, et donc le retour sur investissement de la prévention".

Conçue et déployée pour répondre au risque routier, la solution peut potentiellement concerner tout **risque professionnel**. Son élargissement aux **troubles musculo-squelettiques** et aux **risques psychosociaux** est déjà acté.

Gilles Marchand